

## *C'est de l'esclavage!*

L'esclavage sera dorénavant pratiqué en Ontario et ce sont les enseignantes et les enseignants qui en feront les frais.

Depuis toujours, les enseignantes et les enseignants encadrent et organisent bénévolement des activités parascolaires.

Le gouvernement Harris, en véritable dictateur, veut maintenant imposer, sans limites, l'obligation de faire des activités parascolaires, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

### Un projet de loi qui dépasse les bornes

« Le projet de loi sur la servitude » a été déposé à l'assemblée législative. Suivent des extraits du projet de loi :

#### 7.1 Activités complémentaires

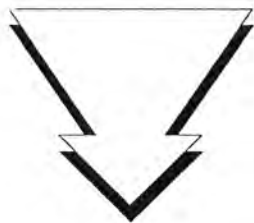
La direction doit élaborer et mettre en oeuvre un plan prévoyant des activités complémentaires à l'égard de chaque année scolaire.

Les directions d'école doivent affecter les enseignantes et les enseignants, même temporaires, aux activités complémentaires.

Ces activités complémentaires se tiennent :

- les jours de classe et les jours de l'année scolaire qui ne sont pas des jours de classe;
- pendant toute partie de n'importe quelle journée de l'année scolaire;
- dans les locaux scolaires et ailleurs.

Il incombe exclusivement à l'employeur de déterminer la façon dont les activités complémentaires seront offertes et aucune question se rapportant à ces activités ne peut faire l'objet de négociations collectives ni relever de la compétence d'un arbitre ou d'un conseil d'arbitrage.



#### À l'intention des :

- Membres du comité exécutif provincial
- Conseil d'administration
- Présidences des unités
- Déléguées syndicales et délégués syndicaux
- Agentes et agents d'unité

## **Trop, c'est trop!**

À sa réunion du 12 mai, le comité exécutif de l'AEFO a décidé de prendre toutes les mesures, légales ou autres, pour s'opposer à ce projet de loi inique, humiliant et asservissant.

Les membres de l'AEFO seront-ils prêts à dire NON quand on leur imposera de participer aux activités parascolaires, le soir ou les fins de semaine?

**L'AEFO a l'intention de défendre tout membre qui ferait l'objet de mesures disciplinaires reliées à un refus de se soumettre à cette loi injuste.**

## **Faites connaître votre opinion!**

Le vendredi 26 mai, la présidente de l'AEFO, Lise Routhier Boudreau, doit rencontrer la ministre de l'Éducation, Janet Ecker, pour lui faire part de son opposition à ce projet de loi.

### **Quels messages voudriez-vous que la présidente transmette à la Ministre?**

Faites-le lui savoir :

par courriel : [lrboudreau@aefo.on.ca](mailto:lrboudreau@aefo.on.ca)

par téléphone : 1-800-267-4217 ou (613) 244-2336

par télécopieur : 1-888-609-7718 ou (613) 563-7718

par courrier : 681, chemin Belfast  
Ottawa (Ontario)  
K1G 0Z4

La présidente se fera un plaisir de faire connaître à la Ministre ce que vous pensez de ce projet de loi, ce que vous faites présentement en fait d'activités parascolaires et vos intentions l'an prochain si ce projet de loi devait être adopté.